



## COMITE SYNDICAL

### DELIBERATION N°23-30

L'an deux mille vingt trois à 10h30  
Le 17 octobre, à Chalons à Champagne

Date de convocation	10 octobre 2023
<b>Nombre de délégués:</b>	
● Titulaires	53 Titulaires
● Suppléants	53 Suppléants
● Présents	28 Présents
● Votes par procuration	1 vote par procuration

#### Étaient présents :

M. Farid BESSADI  
M. Philippe CLAUDE  
Mme Raymonde MAHUT (représente M GOSSET)  
M Michel DUFLOX (représente Mme DE MONTGON)  
Mme Marzia DE BONI (représente M HERBILLON)  
Mme Véronique CASTRONOVO  
M. Bernard DEKENS (PV de M PAULET)  
M Jean Claude JACQUEMART  
M Sébastien PAULET  
M. Christian MAGISSON (représente Mme OLIVIER)  
M. Daniel THOMAS (représente M MAUROY)  
M. Emmanuel BAUDART  
M Hervé CORVISIER  
M. Michel LALLEMAND  
M. Yvon HUMBLLOT

M. Jean SIMONIN  
M Jean Pierre CORVISIER  
M Alain REUTER  
M. Jean François VALLOIRE  
M. Alain DUPOMMIER  
M. Claude VALDENNAIRE  
M. Alain MOUS (représente M GENGOUX)  
M. Eric GILLARDIN  
M Michel NORMAND  
Mme Valérie WOITIER  
Mme Dominique HUMBERT  
M Benoit JOURDAIN  
Mme Pascale GAILLOT

#### Objet de la délibération :

**MONTAGE ET DEPOT DU PROJET MICCA – DEMANDE D'AIDE  
– PLAN DE FINANCEMENT**

#### Résultat du vote

Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

# COMITE SYNDICAL

## DELIBERATION N°23-30

*Objet de la délibération :*

### MONTAGE ET DEPOT DU PROJET MICCA – DEMANDE D'AIDE – PLAN DE FINANCEMENT

Après le refus du projet MICCA par le programme Interreg en mars 2023, le Conseil Syndical du 19 juin 2023 a décidé de recruter une nouvelle cheffe de projet, pour 20 mois. L'objectif est d'amender le projet et de se conformer aux remarques faites par Interreg lors du 1<sup>er</sup> premier dépôt.

Plusieurs postes de dépenses ont été identifiés : frais de communication, frais d'organisation de réunion (location de salles...), assistance au montage projet Interreg (bureau d'étude spécialisé).

L'ensemble de ces dépenses peuvent faire l'objet d'une aide de la part de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver le plan de financement de l'opération « montage et dépôt d'un 2<sup>ème</sup> projet MICCA ».

Plan de financement prévisionnel sur 20 mois : de juin 2023 à février 2025 :

Dépenses		Recettes	
Cheffe de projet MICCA - 20 mois	91 000,00 €	Aide « étude en régie » AERM : 50% poste + frais accessoires 5000€	50 500,00 €
Frais accessoires à la mission : déplacements, tél, équipement, etc...	5 000,00 €	Aide « étude en régie » AERM : 50% sur frais externalisés	25 500,00 €
Dépenses externalisées : frais de communication, assistance montage et dépôt.	51 000,00 €	Aide Région Grand Est 30% sur dépenses externalisées	15 300,00 €
		Autofinancement EPAMA	55 700,00€
<b>TOTAL</b>	<b>147 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>147 000,00 €</b>

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,  
Après avis favorable du Bureau Syndical,  
Le Comité Syndical :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus
- AUTORISE le Président à solliciter les aides indiquées au plan de financement
- AUTORISE le Président à signer tous documents afférents à ce dossier



Le Président de l'EPAMA

Bernard DEKENS